Preventime
UN TEMPS POUR LA SÉCURITÉ

PROGRAMME DE FORMATION · AUTORISATION DE CONDUITE

AUTORISATION DE CONDUITE - ENGINS DE CHANTIER (CATÉGORIES R482)

DURÉE **3 jours · 21 h (initiale)**	TARIF INTER **930 € HT / stagiaire**	TARIF INTRA **dès 1 050 € HT / jour**
EFFECTIF **6 stagiaires maximum**	VALIDITÉ **Recyclage recommandé tous les 5 ans**	LIEU **Archamps ou sur votre site**

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier, catégories A, B1, B2, B3, C1, C2, C3, D, E, F et G, en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation et les responsabilités du conducteur
- Réaliser les vérifications de prise et de fin de poste
- Conduire et manœuvrer en sécurité
- Obtenir l'avis favorable permettant à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite

PROGRAMME DE LA FORMATION INITIALE

01 Théorie

- Réglementation et rôle des instances (CNAM, INRS, CARSAT)
- Technologie et stabilité des engins
- Règles de conduite et de circulation
- Risques et mesures de prévention

02 Pratique

- Terrassement, nivellement et chargement
- Chargement sur porte-engin
- Travail à proximité des réseaux

03 Évaluation

- Évaluation théorique (QCM)
- Évaluation pratique par catégorie
- Avis transmis à l'employeur

RECYCLAGE

Remise à niveau et nouvelle évaluation pour renouveler l'autorisation de conduite. Durée : 2 jours · 14 h - Tarif inter : 640 € HT / stagiaire.
Prérequis : Expérience de conduite de l'engin concerné, aptitude médicale.

01 Remise à niveau

- Rappels réglementaires
- Retours d'expérience
- Correction des mauvaises habitudes

02 Évaluation

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Ouvriers du BTP, conducteurs d'engins, agents des collectivités.
Prérequis : Avoir 18 ans, être reconnu apte médicalement, comprendre le français.

MOYENS, ÉVALUATION ET VALIDATION

Moyens pédagogiques : Formation dans vos locaux, sur vos propres engins et dans votre environnement de travail.
Évaluation : Évaluation théorique (QCM) et pratique par catégorie, réalisée par le formateur.
Validation : Attestation de formation et avis transmis à l'employeur, qui délivre l'autorisation de conduite.
Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap après étude avec notre référente handicap.

Inscription et devis : www.preventime.fr - 07 56 91 92 85